

## L'édito du Maire

*Avec le retour de la photosynthèse, le soleil aidant, vous voilà redevenu le figaro de la pelouse...un coup de tondeuse par ci pour éliminer quelques épis récalcitrants, un coup de cisaille par là pour réaligner une haie échevelée par les frimas hivernaux et, de balai en râteau, vous voilà confronté à un amas de débris végétaux encombrants...*

*Soyez gestion durable, compostez...dans un recoin de votre propriété si votre foncier le permet ou... apportez vos déchets cellulodiques sur la plate-forme déchets verts mise à votre disposition en auto gestion par la commune...mais en repartant, n'oubliez pas vos sacs plastiques dans les déchets verts, car malgré tous nos efforts, la biodiversité ne nous a pas encore fourni la bactérie croqueuse de polyéthylène...mais rien ne vous empêche de faire contre voyage avec le compost proposé en libre-service...*

*Bonne tonte !!!*

*Henri-Philippe Guimont*

## Conseil Municipal du 10 avril 2013

### Vote du compte administratif 2012

#### Section fonctionnement

- Dépenses : 463 590.18
- Recettes : 969 209.17
- Excédent : 505 618.99

#### Section investissement

- Dépenses : 257 485.22
- Recettes : 269 279.58
- Excédent : 11 794.36

### Affectation du résultat de fonctionnement 2012

Le résultat de clôture de l'exercice d'un montant de 505 618.99 € est affecté comme suit :

- 503 913.35 au compte 002 de la section de fonctionnement
- 1 705.64 au compte 1068 de la section d'investissement

### Vote du budget primitif 2013

Section fonctionnement : 1 067 563.35

Section investissement : 612 632.00

### Vote des taux des taxes directes locales 2013

La Commune ayant opté pour la taxe professionnelle unique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, elle ne perçoit plus que les 3 taxes ci-dessous :

- Taxe d'habitation : 11,40 %
- Taxe foncière bâtie : 12,67 %
- Taxe foncière non bâtie : 28,30 %

Pour 2013, le Conseil Municipal a décidé du maintien des taux de 2012

## Commission travaux

Après le remplacement des fenêtres effectué par l'entreprise Perrin, les employés communaux ont mis à profit la période hivernale pour rénover la salle St Barthélémy du sol au plafond. (mise en place d'un plafond suspendu, coffrage de la cage d'escalier, pose de placards, peintures murs et boiserie, pose d'un sol en PVC...)

Voilà qui donne un air neuf à cette salle fréquemment utilisée par les associations et pour les diverses animations.



### Notre mairie

Tél. : 03 83 31 60 73

Fax : 03 83 31 26 27

courriel : [mairie.champenoux@wanadoo.fr](mailto:mairie.champenoux@wanadoo.fr)

### Horaires d'ouverture

Lundi : 14h30 à 19h

Du mardi au vendredi :  
14h30 à 17h30

Correspondant EST REPUBLICAIN Jean Pierre CARTAUX

Tél. : 03 83 31 63 35

e-mail : [jean-pierre.cartaux@wanadoo.fr](mailto:jean-pierre.cartaux@wanadoo.fr)

### Brèves de bibliothèque

La médiathèque départementale nous a déposé 676 livres pour adultes et enfants et 39 nouveautés sont à votre disposition sur nos rayons.

La bibliothèque reste ouverte pendant l'été avec une seule permanence par semaine le mercredi de 16h30 à 18 h. Jusqu'au 19 juillet inclus, permanences habituelles.

Ensuite vous pourrez venir les mercredis : 24 et 31 juillet - 7, 14, 21 et 28 août.

Reprise le mercredi 3 septembre.

**Rappel** : pensez à renouveler votre adhésion (5,00 € pour une personne et 8,00 € pour une famille) ou si vous n'êtes pas inscrit, venez nous rendre visite,

*la lecture est un excellent dérivatif pour les vacances.*

## Les brèves

### Travaux programmés 2013:

- Déplacement du monument aux morts
- Rue Emile Gallé
- Trottoir bout de la rue St Nicolas
- Mise en accessibilité de la Mairie et de l'Eglise

### Vacances scolaires

**Printemps** : du samedi 20 avril au lundi 06 mai 2013

**Été** : du samedi 06 juillet au 02 septembre 2013



### Projet d'un groupe scolaire à Champenoux...(suite)

Les terrains nécessaires à la construction de la structure multi-accueil petite enfance sont acquis ou en cours d'acquisition. L'ouverture de la structure est prévue pour la rentrée 2014.

...à suivre...

### Don du sang du 11 mars 2013

Les établissements français du sang ont accueilli 106 personnes : 101 ont donné dont 1 nouveau donneur.

**Prochaines collectes**  
1er juillet 2013  
29 novembre 2013



**Respecter et entretenir les relations de bon voisinage...**

**Nuisances sonores bricolage et jardinage permises :**

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h30 à 20h,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

### Délivrance de cartes d'identité et de passeports : n'attendez pas l'été !

Chaque année, la tenue des examens et la préparation des vacances scolaires conduisent à une augmentation du nombre des demandes de cartes nationales d'identité (CNI) et de passeports et, par voie de conséquence, à un allongement des délais de délivrance de ces

titres. Aussi, les usagers sont invités à déposer leur dossier :

- au moins quatre semaines avant leur départ auprès de la mairie pour les CNI
- au moins deux semaines avant leur départ auprès d'une mairie dotée d'une station pour les passeports biométriques (mairie la plus proche de Champenoux : Annexe mairie de Saint Max 32 avenue Carnot)



Mise en place d'un radar pédagogique, rue du général de Castelnau, au niveau des terrains de tennis.

Le conseil municipal va se pencher sur les statistiques concernant le passage et la vitesse des véhicules.

**Civisme et respect des autres pour un village propre** : Trottoirs, aires de jeux, espaces verts et promenades sont encore trop souvent souillés par des crottes de chiens. Au-delà du désagrément visuel et olfactif, les déjections canines peuvent avoir des conséquences en matière de santé publique. Il y a bien sûr le risque de glisser et tomber, avec des incidences qui pourraient s'avérer importantes chez les personnes âgées, fragilisées ou mal voyantes mais les enfants doivent aussi se méfier des bacs à sable et sols souillés qui peuvent être responsables de contaminations parasitaires ou bactériennes.

La municipalité a décidé d'apposer des panneaux d'interdiction à l'aire de jeux près de la salle Saint Nicolas et à la Ballade C Jérôme.

Il n'est pas interdit de promener son chien sur la voie publique, mais pour la propreté de notre village, il faut vraiment que certains propriétaires de chiens adoptent de nouvelles habitudes...

**Le bon réflexe** : Un geste tout simple, vous munir d'un sac plastique pour ramasser les déchets de votre animal préféré.

## Agenda

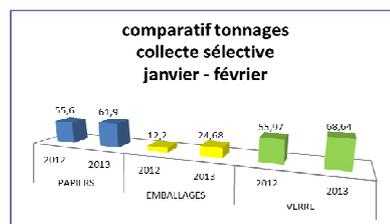
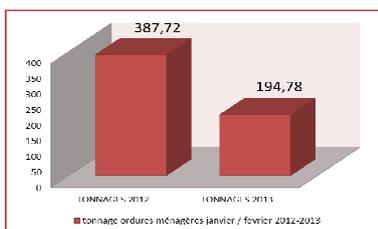
10 juin : Assemblée générale de l'ADMR à CHAMPENOUX. Plusieurs associations seront là pour ne faire qu'une seule AG  
16 juin : Méchoui du Foyer Rural

13 juillet : fête nationale  
28 septembre : 10 ans de ADMR

### Collecte sélective : comparatif pour la période janvier/février 2012-2013

Ordures ménagères résiduelles :-49.76 %

Collecte sélective : papiers +11.33%, emballages +102.30%, verre +22.64%



Analyse concernant l'évolution des tonnages de la collecte des ordures ménagères et des recyclables, de janvier et février 2013 par rapport à janvier et février 2012, suite au passage à la redevance incitative. On constate une forte baisse (quasiment 50%) d'ordures ménagères et une forte hausse des recyclables.

Ne pas jeter sur la voie publique